

Le 06/08/2025 - Communiqué de presse - Auteur : Conseil départemental du Tarn | Temps de lecture : +/- 1 minute et 15 secondes

Face

aux flammes, rien n'a encore changé sauf l'engagement des Départements!

12 000 hectares sont partis en fumée dans l'Aude. Les flammes laissent derrière elles des paysages dévastés, des vies brisées et l'image de collectivités toujours fortement mobilisées.

Le courage des pompiers et l'engagement des Départements ne peuvent pas, à eux seuls, compenser le manque d'anticipation de l'État sur des moyens aériens vitaux.

Rappelons-nous l'été 2022 : 32 000 hectares détruits en Gironde, une catastrophe écologique et humaine. Sous le choc, le gouvernement avait brandi un plan « historique » doté « de moyens sans précédents ».

Mais où en sommes-nous trois ans plus tard ?

Les Canadairs flambant neufs ? Ils arriveront peut-être en 2028...
Les moyens renforcés ? À peine.

Le feu, lui, n'attend pas! Nous ne pouvons plus protéger la France avec une flotte qui date des années 1990.

Pendant ce temps, les Départements agissent.

A titre d'exemple, pour le Tarn, j'ai mobilisé 60 millions d'euros

depuis 2022 : 113 véhicules neufs ont été livrés à nos sapeurs-pompiers tarnais depuis 2019, du matériel de commandement, des équipements de protection et une nouvelle caserne sera opérationnelle dans les prochains mois à Castres.

46 sapeurs-pompiers tarnais sont engagés en renfort dans l'Aude avec leurs engins spécialisés. Le Département du Tarn sera toujours solidaire des territoires en proie à ce type de difficultés.

Et si l'Europe était enfin à la hauteur de ses ambitions climatiques ? Le climat ne connaît pas les frontières administratives. Alors pourquoi ne pas créer une véritable Sécurité civile européenne, dotée de moyens permanents ?

Pourquoi ne pas mutualiser une flotte européenne de Canadairs et de Dash, déployables rapidement là où le feu frappe ?

On ne combat pas un incendie avec des effets d'annonce depuis un plateau télé ou une cellule de crise.

Il faut un plan d'action immédiat, lisible, doté de vrais moyens :

- Doubler la flotte aérienne nationale.
- Accélérer les livraisons d'avions déjà commandés.
- Soutenir réellement et financièrement les SDIS et les collectivités qui sont toujours en première ligne.

Les pompiers sont au front, les élus locaux se mobilisent. Que l'État et l'Europe en fassent autant. Parce que le feu, lui, ne prend jamais de vacances !

Christophe Ramond, Président du Département du Tarn

VOS CONTACTS

Conseil départemental du Tarn

Béatrice Grau

Directrice de la communication

05 63 45 64 58
communication@tarn.fr